

Question orale du groupe L'Écologie ensemble

SESSION du 15.10.2026

QUESTION ORALE RELATIVE A L'EVOLUTION DES RECETTES TARIFAIRES TRANSPORTS

Exposé des motifs :

Le soutien aux ménages face à l'inflation, l'exigence écologique, le vieillissement du réseau ferroviaire comme le renouvellement et le besoin d'augmentation du matériel roulant ferroviaire comme routier appellent une intervention plus importante de la région en matière de transport collectif.

Le financement des politiques publiques régionales de transport repose sur les dépenses directes de la région et les recettes tarifaires payées par les usagers. Si ce dernier levier qui met à contribution l'utilisateur n'est pas à négliger, il n'est pas le seul à activer. Or, en Pays de la Loire, vous avez fait le choix d'activer ce seul levier visiblement.

D'un côté, vous répétez à longueur de temps que la région serait "shootée à la dépense publique". Vous refusez de solliciter davantage de participation à l'Etat pour financer les transports publics. Vous refusez également les leviers fiscaux créés récemment comme nous le proposons concernant le versement mobilité rural et régional et ne travaillez à aucune proposition pour plus d'autonomie fiscale.

Vous décidez donc de ne mobiliser que le levier tarifaire qui reposent sur les usagers. Et loin de reposer sur la seule hausse de la fréquentation, vous y avez recours en multipliant les hausses tarifaires sur les services régionaux de transports ferroviaires, routiers, scolaires.

Ainsi, en 2025, vous annoncez ceci dans le rapport d'orientation budgétaire :

"Les recettes de transport ont été constatées à 58 M€ au CFU 2024 et sont attendues à un niveau similaire pour l'exercice 2025 (59 M€). En 2026, les prévisions actuelles font état d'un niveau de recettes d'environ 45 M€. La différence avec 2025 porte essentiellement sur le bilan de la convention TER précédente et des recettes d'investissements ponctuelles comme l'actualisation des prix de rames. Sur la période 2026-2028, ces recettes de transports sont ensuite attendues en forte hausse entre 2026 et 2028, passant de 45 M€ à près de 68 M€."

En 2026, les prévisions augmentent pour 2028 :

"Jusqu'en 2025, les recettes de transports ont progressé de 45 M€ en 2021 à 57 M€ en 2025. Elles sont attendues en baisse en 2026, à hauteur de 49 M€ pour augmenter à nouveau à 57 M€ en 2027 puis 76 M€ en 2028. Jusqu'en 2026, le principal facteur d'évolution de ces recettes portait sur le bilan annuel de la convention TER dont le montant est très erratique sur la période. A ce titre, il n'est pas prévu de régularisation en recettes pour le bilan TER 2025. A compter de 2027, les évolutions attendues seront principalement dépendantes de l'ouverture progressive à la concurrence du trafic ferroviaire de voyageurs."

Ainsi, Madame la Présidente :

- **Comment expliquez-vous les + 8 millions annoncés pour les recettes transports en 2028 contenus dans vos projections cette année par rapport aux projections faites en 2025 ?**
- **Pouvez-vous nous indiquer l'effet prix et l'effet fréquentation sur l'évolution récentes des recettes transports et sur les projections ? Quelle part de cette hausse d'ici 2028 dépend de la fréquentation attendue, et quelle part relève de hausse de tarifications ?**
- **Comptez-vous activer d'autres leviers pour financer les transports et en particulier activer le versement mobilité rural et régional ? Ou les usagers continueront-ils d'être les victimes de vos choix ?**



Lucie Etonno

Présidente et Conseillère régionale du
groupe l'Écologie Ensemble



Matthias Tavel

Conseiller régional du groupe l'Écologie Ensemble